

Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

16 février 2023

Compte rendu

1. Participants

Présidente de la commission : **Sara Thornton**, conseillère scientifique pour les formations, représentant Anne-Sophie Barthez, Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;

Claire Extramiana, cheffe de la mission Maîtrise de la langue et action territoriale, Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ministère de la Culture ;

Colinne Orain, rédactrice « Attractivité étudiante – Accueil en France », pôle du pilotage des opérateurs et des stratégies sectorielles, Direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;

Caroline Mouton-Muniz, cheffe de projet label *Qualité français langue étrangère*, département langue française, France Éducation international.

2. Examen des dossiers des centres audités : décisions de la commission

1.1 Labellisation *Qualité FLE*

1^{re} labellisation

French as you like it (Centre privé, Paris)	Labellisé 4 ans
--	-----------------

Renouvellement pour 4 ans

Accent français, Montpellier
CEFI, Bron (69)
Centre de langues, Université Bretagne Sud
FETE, Université Paris Nanterre
INSA, Lyon

IEF La Rochelle, Excelia academy

Institut linguistique Adenet, Montpellier

1.2 [Double labellisation *Qualité FLE-Qualiopi*](#) (audit de surveillance)

10 centres audités : ces centres ont bénéficié en 2020 ou 2021 de la procédure d’audit aménagé prévue par l’arrêté 2019.

Rappel : L’article 10 de l’arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d’audit associées au référentiel national mentionné à l’article D. 6316-1-1 du code du travail a permis de proposer un audit aménagé aux centres respectant ces deux conditions :

- le centre candidat possède une labellisation présente sur la liste de l’ex CNEFOP : c’est le cas du label *Qualité FLE* ;
- son label est toujours en cours au moment de la demande d’audit aménagé.

L’[audit aménagé](#) ne permettant pas de recalculer le nombre d’étoiles pour les cinq domaines du référentiel, la commission avait demandé à FEI de maintenir le label tel qu’attribué lors de l’audit précédent et d’organiser l’audit de surveillance prévu à mi-parcours selon les modalités d’audit habituelles : audit de trois jours et référentiel complet.

Les dix dossiers sont validés par la commission :
double label maintenu (aucune non-conformité)

AEFTI-EF 71, Mâcon

Alliance française, Strasbourg

ALIP, Paris

CAVILAM, Vichy

Institut français de langue et de service (IFLS), Villeneuve-sur-Lot
--

ISPA, Amiens

Millefeuille Provence, Saint-Geniès-de-Comolas (30)

Newdeal Institut, Bordeaux

RECIFE, Le Havre

STRALANG, Strasbourg

Trois centres dont l'audit précédent était un audit initial (1^{re} labellisation) ont eu un audit de surveillance selon la procédure classique : une journée à distance avec [référentiel spécifique](#). Les dossiers étaient très bien préparés, aucune non-conformité n'est à signaler.

Institut international Aksur formation, Rambouillet
Langues Plurielles, Paris
ILE International, Paris

3. Demandes de dérogation

La commission accorde une dérogation à un centre de FLE dont le volume horaire annuel est inférieur à 2400 ([critère 3](#)).

4. Actions de promotion

- Journées du **Groupement FLE** (Vichy)
- Campus France et FEI ont participé à un atelier « Actions de communication en faveur des centres labellisés et du label *Qualité FLE* ». Les questions relatives aux refus de visa ont été longuement débattues. Pour répondre aux inquiétudes, le MEAE animera un webinaire le 8 mars 2023 auquel seront conviés l'ensemble des centres labellisés.
- La question du rapprochement entre les labels *Bienvenue en France* et *Qualité FLE* a aussi été abordée : les centres souhaitent un dispositif similaire au double label *Qualité FLE-Qualiopi* afin de garantir leur visibilité à l'international.
- **Jeux olympiques 2024** : possibilité de retravailler le spot réalisé en 2021 afin de le replacer dans le contexte des JO 2024, en lien étroit avec les groupements professionnels et la DGLFLF.
- **Campus France** :
 - ⇒ début janvier, les directions générales de Campus France et FEI se sont réunies pour évoquer de nombreux sujets communs. L'articulation des labels *Qualité FLE* et *Bienvenue en France*, une meilleure visibilité des centres labellisés *Qualité FLE* dans le catalogue des formations et autres canaux de communication de Campus France étaient à l'ordre du jour.
 - ⇒ préparation de l'émission « Rendez-vous en France pour apprendre » à destination des espaces Campus France et des étudiants internationaux. Elle sera enregistrée le 28/3 de 14 h à 15 h rue de la Grange aux Belles. Participeront les représentants de l'ADCUEFE, du Groupement FLE, des Alliances françaises de France et de FEI.
 - ⇒ une présentation du label *Qualité FLE* est prévue le 30 mars lors de la formation des nouveaux responsables d'Espace Campus France.
- **MEAE** : une note diplomatique a été transmise à l'ensemble du réseau des ambassades françaises mi-février. Il s'agit d'améliorer la visibilité du label au sein du réseau culturel français à l'étranger ; rappeler les enjeux et rôle du label ; inciter les espaces Campus France/Instituts français à afficher le logo du label sur leur site internet.

- **France compétences** : renouvellement de la [reconnaissance de la commission](#) pour une durée de 3 ans. L'agence a créé un groupe de travail réunissant les 8 instances reconnues qui se réunira une journée par trimestre/partage de bonnes pratiques et difficultés.

5. Accueil réfugiés ukrainiens (MEAE)

Un appel d'offres – confié par le MEAE à Campus France – à destination des centres de FLE a été publié en octobre 2022. À l'issue de cet appel d'offres, Campus France a sélectionné 24 centres parmi les 60 offres reçues. Pour être éligibles, les centres devaient attester du label *Qualité FLE* ou être membre de l'ADCUEFE et proposer un DU Passerelle.

6. Procédure renouvellement *Qualité FLE-Qualiopi*

FEI a créé un groupe de travail auquel participe des auditeurs *Qualité FLE* spécialistes de la formation professionnelle.

L'objectif est de formaliser les conditions d'audit de renouvellement pour les centres dont l'audit de surveillance se déroule sur 3 jours (cf. 1.2).

Des propositions seront faites à la commission prochainement. Une attention particulière sera donnée au temps de préparation du dossier par le centre et à la durée d'audit.

7. Prochaine réunion de la commission

Courant avril, en attente des disponibilités des membres de la commission.